

Bienvenue sur le portail des aides départementales



SE CONNECTER AU PORTAIL

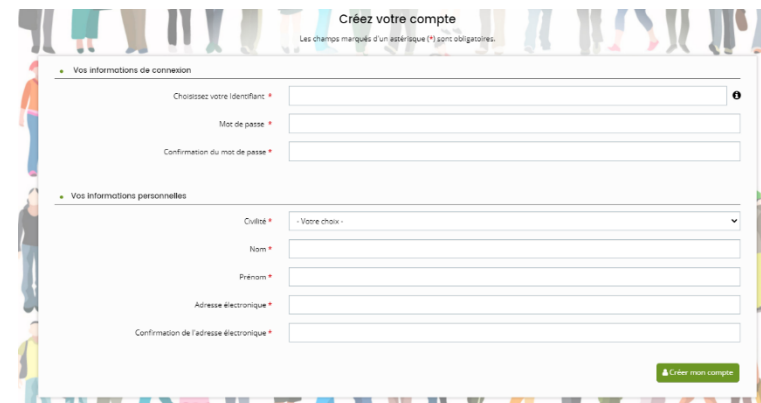
Depuis la page <https://lot.fr/tour-de-france> accédez au Portail d'Aide.

Lors de votre 1^{ère} connexion au Portail, cliquez sur 

Saisissez les informations de connexion, et personnelles demandées :

- Identifiant
- Mot de passe
- La civilité, nom et prénom,
- Une adresse mail

et cliquez sur « **Créer mon compte** »



Un mail de confirmation vous sera envoyé, suivez le lien de validation pour confirmer la création du compte

Vous pouvez maintenant vous connecter à votre espace personnel grâce à vos identifiants et déposer une demande.

Conseil : En cas d'oubli vous pourrez les récupérer sur la page d'accueil du portail en cliquant sur « Récupérer mes informations de connexion ».


DÉPOSER UNE DEMANDE

Après connexion, vous pouvez déposer votre demande d'aide.

Dans le téléservice :

« **Animation locale – Tour de France 2022** »

Suivez ensuite les différentes étapes de dépôt de votre demande.



Conseil : Lisez attentivement le préambule afin de connaître les critères d'éligibilité et documents nécessaires pour déposer votre dossier.

Tous les champs signalés par une * sont obligatoires. Lors du dépôt, à chaque fois que vous cliquez sur Suivant, vous enregistrez automatiquement les données saisies. Si vous constatez qu'il vous manque une information, enregistrez votre demande grâce au bouton en bas de page et reprenez la plus tard.

+ d'infos sur la procédure de dépôt, sur le Portail en bas de page « Aide sur le site »


SUIVRE UNE DEMANDE D'AIDE

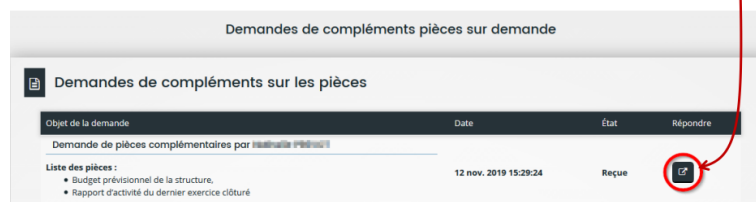
Une fois votre dossier déposé, vous pourrez suivre le traitement de la demande sur votre espace personnel, dans la rubrique **Suivre ou compléter mes demandes d'aide**



EXAMEN ET VALIDATION DU DOSSIER

Dans le cas où une pièce, ou information complémentaire, serait nécessaire à l'étude de votre demande, un mail vous sera adressé.

Rendez-vous dans l'espace personnel et allez dans la rubrique « Suivre ou compléter mes demandes d'aides ». Vous y retrouverez votre dossier de subvention, et l'icône  vous signalant une notification




Cliquez sur « Répondre » pour pouvoir compléter votre demande et envoyer la ou les pièce(s) demandée(s), le cas échéant. Une fois votre dossier complet, il sera instruit par la collectivité, et vous recevrez un mail de recevabilité.

Votre dossier sera soumis lors d'une prochaine Commission Permanente et vous recevrez une notification d'attribution d'aide via le portail ainsi que par mail.

DEMANDER LE VERSEMENT DE L'AIDE

Si une subvention vous a été accordée et que le projet a bien été réalisé, vous pouvez demander le versement de l'aide.

Rendez-vous sur le Portail d'aide en ligne de la collectivité ayant répondu favorablement à votre demande de subvention :

Une fois connecté à votre espace personnel, cliquez sur l'icône  disponible sur le suivi de votre dossier de demande d'aide.

Il vous sera alors demandé de joindre les justificatifs de réalisation du projet et de valider votre demande pour que votre dossier soit transmis à nos services.

